



N° OJ : 163

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

**Objet :** Coordination Sociale de Laeken.- PICOL asbl.- Frais de cotisation 2021 : 100,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la loi communale, notamment l'article 117 ;

Considérant que dans le cadre de ses missions de sensibilisation, la cellule Propreté Publique fait partie de la Coordination Sociale de Laeken.

Pilotée par l'asbl PICOL, la CSL réunit sur base régulière les travailleurs sociaux de Laeken et différents services communaux afin d'échanger sur les difficultés et les manques du quartier, de présenter des structures, de proposer des pistes d'action, et d'agir au sein de comités d'action dans lesquels les travailleurs se réunissent par secteur (espaces publics, petite enfance, culture, jeunesse, ...)

Considérant que la CSL ne reçoit aucun subside mais doit faire face à des dépenses dans le cadre de ses missions (impressions, coûts des intervenants, coûts liés aux émissions radio,...) ;

Considérant que cette année, des dépenses se rajouteront également avec la création de la Maison de la CSL, boulevard Emile Bockstael n° 160 (achat de matériel, frais d'animation et frais liés aux intervenants : guide lors de visites-formations, défraiements des intervenants, etc.) ;

Considérant que la CSL lance un appel à ses membres pour une cotisation en fonction de la taille de chaque structure :

- pour les structures de moins de 10 équivalents temps plein (ETP) : 30,00 EUR ;
- pour les structures entre 10 et 50 ETP : 50,00 EUR ;
- pour les structures de plus de 50 ETP : 100,00 EUR ;

Considérant qu'il y a une plus-value de cette coordination sociale pour le quartier et pour le renforcement des actions de la cellule Propreté Publique en partenariat avec le secteur associatif et les citoyens ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Adopter le paiement d'une cotisation, pour l'année 2021, d'un montant de 100,00 EUR à la Coordination Sociale de Laeken, dont la cellule Propreté Publique est membre dans le cadre de ses missions de sensibilisation.

Annexes :

